



**Conseil Municipal du 16 octobre 2023**  
**Salle du Conseil Municipal à Villemur-sur-Tarn**

**Extrait du Registre des Délibérations**

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le 20/10/2023

ID : 031-213105844-20231016-DELIB2023104-DE



**Délibération 2023-104**

**Marché Public 2023-VUR-07 – Construction d'un Groupe Scolaire – Attribution**

L'An deux mille vingt-trois et le lundi 16 octobre à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 09 octobre 2023.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, Mme Agnès PREGNO, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, M. Marc SENOUE, Mme Nadine RIAL, M. Claude CAUSSE, Mme Bernadette BALAGUE, Mme Christiane RASCAGNERE-PLAZA, Mme Virginie DOS SANTOS, Mme Hélène BOURRUST, M. Philippe VIGUIE, Mme Christine POMMEREUL, M. Philippe SANCHEZ, M. Dominique MARIN, M. Michel SANTOUL, Mme Brigitte BERTO, Mme Caroline VILLA, M. Alain BALLO, Mme Pierrette BRINGUIER.

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

M. Franck MORENO a donné pouvoir à Mme Corine BRINGUIER  
Mme Danielle FOLLEROT a donné pouvoir à M. Philippe VIGUIE  
Mme Louise MICHARD a donné pouvoir à M. Michel SANTOUL

**ÉTAIENT Absents :**

M. Jérôme NORTIER  
M. Patrice BRAGAGNOLO

Mme Pierrette BRINGUIER a été élue SECRETAIRE.

**Membres en exercice - 29 | Membres présents - 24 | Pouvoirs - 03 | Membres absents - 02**

**Exposé**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune a décidé de lancer un marché public de travaux pour la construction du groupe scolaire.

La date limite de dépôts des offres a été fixée au 28 juillet 2023.  
La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 octobre 2023.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport d'analyse des offres et propose de retenir les offres suivantes :



LOTS	ENTREPRISE	MONTANT OFFRE HT
LOT 01 : VRD	ECTP	492 323,00 €
LOT 02 : FONDATIONS - GROS-ŒUVRE - CHARPENTE BOIS - MUR OSSATURE BOIS	STIBAT	1 733 459,00 €
LOT 03 : COUVERTURE	CDS	648 726,90 €
LOT 04 : MENUISERIES EXTERIEURES ET OCCULTATION	CGEM	416 960,99 €
LOT 05 : PLATRERIE – FAUX PLAFONDS	MASSOUTIER	190 000,02 €
LOT 06 : MENUISERIES INTERIEURES – MOBILIERS	TEANI	176 679,93 €
LOT 07 : CHAUFFAGE – TRAITEMENT D’AIR – VENTILATION – PLOMBERIE SANITAIRE	AJS	689 240,89 €
LOT 08 : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES - SSI	INTELEC	486 608,42 €
LOT 09 : SERRURERIE	VERTIGO	44 402,84 €
LOT 10 : REVETEMENTS DE SOLS ET REVETEMENTS MURAUX	LACAZE	178 690,00 €
LOT 11 : PEINTURE	SLP	40 659,80 €

LOT 12 : REVETEMENT DE FACADE ENDUIT	SOL FACADE	161 000,00 €
LOT 13 : AMENAGEMENT PAYSAGE	CAUSSAT	141 496,04 €
LOT 14 : EQUIPEMENT DE CUSINE	BICHARD	142 046,82 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 542 294,65 €</b>

## Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'approuver** l'opération présentée ci-dessus.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les contrats relatifs à ce marché.
- **De mandater** Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

## Résultats du vote

Votants – 27 | Pour – 27 | Contre – 00 | Abstention – 00

La Secrétaire de séance,

Pierrette BRINGUIER



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Marc DUMOULIN